

LE TOUR DU JARDIN



FÉVRIER 2026

Dans ce numéro:

- **Photos**
- **Informations importantes**
- **Activités spéciales**

SOUVENIRS

ATELIERS RECETTES D'ANTAN

Beignes d'antan



Mme Pouliot



M. Rioux et M. Pelletier



Mme Bordeleau et sa fille



Geneviève, bénévole



Bonbons aux patates



Mme Genoie



Valérie et Mme Monfette



CÔTÉ

Jardins

Personnes-ressources avec qui partager votre expérience vécue
ou répondre à vos questions : **418 688-1221**

<u>SERVICE</u>	<u>NO. TÉLÉPHONE</u>	<u>SERVICE</u>	<u>NO. TÉLÉPHONE</u>
Accompagnement spirituel	Poste 1828	Hébergement/Milieu de vie	Poste 1842
Administratif/Facturation	Poste 1829	Loisirs-bénévolat et petite caisse	Poste 1817
Alimentaire	Poste 1811	Nutrition	Poste 1878
Buanderie	Poste 1831	Physiothérapie	Poste 1813
Comité des usagers	Poste 1807	Réception de l'établissement	Poste 1801
Éducation spécialisée	Poste 1818 ou 1820	Service social	Poste 1822 Poste 1825
Entretien/Maintenance	Poste 1832	Salon de coiffure	Poste 1815
Ergothérapie	Poste 1913		

SECTEUR SOINS

1^{ER} MONTAGNE

Infirmière : Poste 1900

Chef d'unité : Poste 1941

2^E CHÂTEAU

Infirmière : Poste 2901

Chef d'unité : Poste 1942

2^E MONTAGNE

Infirmière : Poste 2900

Chef d'unité : Poste 1942

3^E CHÂTEAU

Infirmière : Poste 3901

Chef d'unité : Poste 1943

3^E MONTAGNE

Infirmière : Poste 3900

Chef d'unité : Poste 1941

4^E CHÂTEAU

Infirmière : Poste 4901

Chef d'unité : Poste 1944

4^E MONTAGNE

Infirmière : Poste 4900

Chef d'unité : Poste 1944

5^E CHÂTEAU

Infirmière : Poste 5901

Chef d'unité : Poste 1945

5^E MONTAGNE

Infirmière : Poste 5900

Chef d'unité : Poste 1945



Aborder la problématique du suicide avec les gens qui nous entourent demeure une façon essentielle de prévenir le suicide. C'est pourquoi, dans le cadre de cette campagne, nous vous invitons à **oser parler du suicide**.

Un kiosque thématique se déroulera au Bistro, du 2 au 6 février prochain. Des intervenants seront sur place lundi, de 10h30 à 15h00 pour vous accueillir. De l'information, des ressources et un défi vous attendent : réaliser la plus longue chaîne d'entraide. Venez nous rencontrer pour en apprendre davantage.

Si vous êtes intéressés à suivre le Webinaire offert par l'Association Québécoise de prévention du suicide intitulé *Prévenir le suicide : écouter, agir et s'outiller*, vous pouvez y assister en vous inscrivant gratuitement au [Webinaire d'introduction à la prévention du suicide](#)

Lorsque vous passerez au kiosque, nous vous invitons à prendre une ou plusieurs main(s) que vous pourrez remettre à quelqu'un pour lui signifier que vous êtes là pour elle.



Vous pourrez aussi en apprendre davantage sur le sujet dans l'épisode de la saison dernière du balado mensuel.

Marie-Christine Simard, chef d'équipe du sous-comité « Abus, agressions, harcèlement ; évasion ; fugue ; situation à risque ; tentative de suicide »

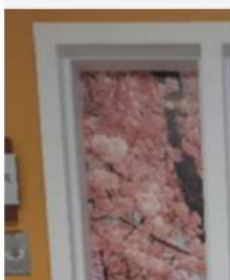
Appel de projets 2026-2027



FONDATION
*Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins*

Familles et employés,

Vous avez une idée qui permettrait d'apporter
Un Supplément de Bonheur aux résidentes et
résidents? Complétez le formulaire
"Demande d'aide financière 2026-2027"



Présentez votre demande

La demande de financement doit être remise, pour une première lecture, à la directrice d'activité d'établissement (DAE) du site concerné ou aux deux directrices, s'il s'agit d'un projet commun. Par la suite, le porteur du projet pourra transmettre officiellement le formulaire à la Fondation et placer la DAE en copie conforme, avant le 31 mars 2026.

Analyse des demandes

Au cours du mois d'avril, toutes les personnes responsables des projets seront invitées à exposer leur projet lors d'une rencontre réunissant la direction générale, les directrices d'activité d'établissement et les membres du Conseil d'administration de la Fondation. Ce sera l'occasion d'échanger et d'apporter les précisions qui favoriseront une meilleure compréhension de votre proposition. Par la suite, ce sont les membres du Conseil d'administration qui détermineront les projets retenus pour financement.

Vos projets supportent la mission
de la Fondation qui est d'offrir

UN SUPPLÉMENT DE

Bonheur!

POUR LES RÉSIDENTS, EMPLOYÉS ET VISITEURS

Le 14 février

POUR LA ST-VALENTIN



Nous vous invitons à
vous habiller en
rouge ou en rose et à
porter des accessoires
thématiques *



**Merci de participer à égayer
notre milieu de vie !**



Un petit geste
qui vient du coeur

Un énorme merci à
l'Association des bénévoles de
Côté-Jardins qui offrira à
chaque résident un ballon
thématique pour la
St-Valentin le 13 février
prochain.



Association des bénévoles
de CÔTÉ JARDINS



Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CÔTÉ-JARDINS inc.

Abrégé de la politique et de la procédure

Lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité

La *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* a été bonifiée en 2022. Au Centre d'hébergement et de soins de longue durée Côté-Jardins inc., la politique et la procédure mises à jour ont été adoptées le 24 avril 2024.

Définition de la maltraitance selon la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité* :

« Un geste singulier ou répétitif ou un défaut d'action appropriée qui se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance et qui cause, intentionnellement ou non, du tort ou de la détresse à une personne ».

Sept types de maltraitance :

- | | |
|---|----------------------------------|
| • Maltraitance physique | • Âgisme |
| • Maltraitance sexuelle | • Maltraitance organisationnelle |
| • Maltraitance psychologique | • Violation des droits |
| • Maltraitance matérielle ou financière | |

Signalement obligatoire

Par la Loi, les prestataires de services de santé et de services sociaux, ainsi que tous les professionnels, ont l'**obligation de signaler au Commissaire aux plaintes et à la qualité des services (CPQS)** toute situation où il y a un **motif raisonnable de croire** (basé sur des faits ou des circonstances, une crainte ou une appréhension) qu'il y a de la maltraitance pour les personnes dans les situations suivantes :

- | | |
|---|---|
| • Résident hébergé en CHSLD ou en MDAA | • Personne sous mesure de représentation |
| • Usager en RI/RTF | • Personne inapte selon une évaluation médicale |
| • Résident en RPA en situation de vulnérabilité | |

Pour ces situations, le consentement de la personne ou de son représentant légal est recherché, sans toutefois être obligatoire.

S'il y a un motif de croire qu'il y a de la maltraitance pour une personne qui ne fait pas partie des situations énumérées plus haut, vous êtes fortement encouragés à procéder au signalement, en vous assurant d'obtenir le consentement de la personne ou de son représentant. Le signalement sera fait à la *Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés*.

Coordonnées pour effectuer un signalement

Ligne Aide Maltraitance Adultes
Aînés
1 888 489-2287

Commissaire aux plaintes et à la qualité des services
CIUSSS de la Capitale-Nationale
2915, avenue du Bourg-Royal
Québec (Québec) G1C 3S2
commissaire.plainte.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca
Téléphone : 418 691-0762 ou sans frais 1 844 691-0762

Les résidents, leurs proches et les visiteurs, ainsi que les personnes œuvrant pour l'établissement, peuvent obtenir du soutien auprès de différents intervenants et ressources dans la gestion des situations de maltraitance :

Intervenants en service social de l'établissement	Côté-Jardins : 418-688-1221 poste 1822 Jardins du Haut Saint-Laurent : 418-872-4936 poste 6828
Personne responsable de la mise en œuvre de la politique	418-872-4936 poste 6832
Comité des usagers	Côté-Jardins : 418-688-1221 poste 1807 Jardins du Haut Saint-Laurent : 418-872-4926 poste 6833
Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) de la Capitale-Nationale	418-681-0088 info@ceap-capitalenationale.org
Ligne d'Aide Maltraitance Adultes Aînés (LAMAA)	1-888-489-2287 ou 514-489-2287 https://www.aideabusaines.ca/

Interdictions de représailles envers un signalant

Notez que les mesures de représailles contre des personnes qui effectuent un signalement ou qui collaborent à son traitement sont interdites, ainsi que toute poursuite en justice.

Possibilité de sanctions pénales

Il faut savoir que des sanctions pénales pourraient être émises à :

- Quiconque manque à son obligation de signaler sans délai un cas de maltraitance.
- Quiconque exerce des mesures de représailles, menace ou intimide une personne qui effectue un signalement.
- Quiconque commet un acte de maltraitance envers une personne en CHSLD, en MDAA, en RPA, en RI ou en RTF sur les lieux ou en déplacement.
- Quiconque entrave ou tente d'entraver, de quelque façon que ce soit, l'exercice des fonctions d'un inspecteur ou d'un enquêteur.

L'importance de la confidentialité

Pour le résident victime d'une situation de maltraitance, la « confidentialité du dossier » du résident s'applique. Seul le CPQS et la personne relevant de lui ont accès aux renseignements permettant d'identifier la victime, ainsi que le signalant. Un numéro de dossier sera attribué pour traiter le signalement. Lors de la vérification des faits, le consentement sera demandé au signalant pour que les informations permettant de l'identifier soient divulguées.



Centre d'hébergement et de soins de longue durée

CÔTĒ-JARDINS^{inc.}

Saison 3 - Épisode 1
La diversité sexuelle et
de genre en CHSLD



RAPPEL DE LA PHARMACIE : MÉDICAMENTS NON PRESCRITS

Il est malheureusement de croyance populaire que les médicaments de vente libre et les produits de santé naturels sont des produits de consommation bénins et dont l'utilisation est sans risque. Nous tenons à vous confirmer que cette perception est erronée et dangereuse.

Voici quelques exemples :

- Un anti-inflammatoire acheté en vente libre (par exemple l'ibuprofène) peut mener à une décompensation de la fonction rénale d'un résident
- Une crème analgésique de type Myoflex™ peut augmenter significativement le risque de saignement d'un résident sous anticoagulant
- Un supplément de vitamines et minéraux peut mener à un échec de traitement à certains antibiotiques

Il est donc strictement interdit que les résidents se procurent des produits pharmaceutiques sans en aviser l'équipe traitante. Par le fait même, il est défendu que les familles fournissent ces produits aux résidents sans la permission de l'équipe traitante et ce, dans le but de collaborer ensemble en faveur de la sécurité liée aux médicaments. Ces produits englobent les médicaments de vente libre, les produits de santé naturels, les vitamines, les suppléments, les produits homéopathiques, les échantillons de médicaments, les crèmes et autres.

Nous vous rappelons qu'il est possible d'aviser le personnel infirmier si vous croyez qu'un médicament non prescrit serait bénéfique pour votre proche. Elle pourra ainsi contacter le pharmacien qui validera si son utilisation est bénéfique et sécuritaire afin de le faire prescrire par le médecin. L'équipe de la pharmacie est disponible de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.



Vincent Jobidon, pharmacien
Pharmacie Myriam Chaput
418-653-9333

Café Rencontre pour personnes proches aidantes

Vous êtes un proche aidant d'un résident du
CHSLD Côté-Jardins?

Vous ressentez le besoin d'échanger et de partager votre vécu?

Vous souhaitez développer votre réseau social?

Bonne nouvelle! En complément du groupe de soutien pour personnes proches aidantes qui a été mis en place à l'automne 2025, nous voulons offrir une activité de café rencontre. Cette activité sera animé par une travailleuse sociale de l'établissement. Elle s'adresse aux proches aidants qui souhaitent discuter avec des pairs et obtenir davantage d'informations selon des thèmes précis.

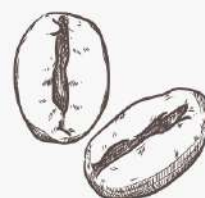
Nous vous invitons donc à une rencontre ayant pour thème *l'expérience et les sentiments vécus dans la transition en milieu d'hébergement* lundi le 16 février 2026 de 10h00 à 12h00.

Pour vous inscrire à l'activité offerte, prenez contact auprès de Rosalie Bouffard TS avant *le 6 février prochain*. Notez que le nombre de places est limité.



Téléphone : 418-688-1221 poste 1861
Courriel : rosalie.bouffard@cotejardins.

Au plaisir de vous rencontrer!





FONDATION

*Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins*

Grâce au succès de la vente des repas de Noël, le 30 janvier dernier, la Fondation recevait un chèque au montant de 2 193,72\$, remis par M. Driss Chouqui, chef du secteur alimentaire.

Les membres du Conseil d'administration de la Fondation désirent remercier le personnel du Service alimentaire pour leur précieuse collaboration.



Mme Louise Boucher, administratrice de la Fondation,
Mme Marie-Claude Abran, directrice d'activité
d'établissement de Côté Jardins et M. Driss Chouqui,
chef du secteur alimentaire.

**Merci à tous de contribuer à offrir un
SUPPLÉMENT DE
*Bonheur!***

LE RÔLE DE L'INTERVENANT ACCOMPAGNATEUR

Lorsqu'une personne arrive en CHSLD, il est important qu'elle et ses proches se sentent accueillis et bien entourés. C'est là qu'entre en jeu l'intervenant accompagnateur.

Cette personne est désignée dès l'admission pour faciliter l'intégration du résident. Elle prend le temps d'écouter, de recueillir les besoins et les préférences, que ce soit pour l'alimentation, les soins d'hygiène ou les habitudes de vie. Son rôle est de s'assurer que le résident se sente respecté, en sécurité et reconnu dans son individualité.

L'intervenant accompagnateur agit aussi comme lien de confiance entre la famille, l'équipe de soins et le milieu de vie. Il favorise la communication, soutient la participation des proches et veille à ce que le quotidien du résident soit le plus agréable possible.

En résumé, l'intervenant accompagnateur est une personne clé pour que chaque résident trouve sa place, se sente écouté et bénéficie d'un milieu de vie chaleureux et humain.

Marie-Claude Abran
Directrice d'activité d'établissement



Connaître ses droits est important

Le **code d'éthique** de votre établissement est **basé sur les droits des résidents** et les **valeurs** organisationnelles. Ces éléments constituent un ensemble de règles à respecter par toute personne dans votre milieu de vie.



Droit d'accès à son dossier

À qui vous adresser?

Vous avez besoin de soutien pour connaître ou faire valoir vos droits?

Plusieurs ressources sont disponibles.

Contacter une intervenante sociale qui vous dirigera vers la meilleure ressource :
418 688-1221 poste 1822 ou 1825.

Marie-Claude Abran
Directrice d'activité d'établissement
418 688-1221 poste 1816

Comité des usagers
418 688-1221 poste 1807

Conduites et attitudes attendues des intervenants

- **Reconnaître le droit du résident de consulter sur demande son dossier** et de recevoir l'aide professionnel qualifié pour comprendre les informations
- **Expliquer au résident les modalités d'accès au dossier** et les restrictions applicables

LES NOUVELLES EN BREF

CÔTÉ - JARDINS - FÉVRIER 2026

VISITE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION (MAPAQ)

Une inspectrice du MAPAQ est récemment venue vérifier la température des mets servis au bistro, sur certaines unités et en cuisine centrale.

Le rapport confirme que toutes les températures des repas sont conformes et que tout était en règle lors de la tournée sur les unités.

En cuisine centrale, quelques points d'amélioration ont été identifiés, des suivis ont déjà été faits et des actions sont en cours, notamment l'achat de nouveaux équipements pour faciliter le nettoyage et améliorer encore davantage les pratiques.

Nous sommes heureux de ces résultats et demeurons engagés à offrir un milieu sécuritaire, propre et de qualité pour les résidents.



TRAVAUX INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS

Ce mois-ci, l'équipe d'entretien s'assurera du bon fonctionnement : du défibrillateur, des sècheuses, de la polisseuse et des ascenseurs. L'entretien préventif est également prévu pour certaines structures de la climatisation, de la ventilation, des chaises de bain et des civières douche.

Tous les réfrigérateurs des salles à manger seront vérifiés et leur compresseur nettoyé.

Il va sans dire que le remplacement du matériel jugé inapproprié est évalué au fur et à mesure de ces inspections.



RÉSULTATS DU SONDAGE ANNUEL 2025

L'hygiène des mains est un geste simple, mais essentiel pour protéger la santé des résidents, des familles et du personnel. À la suite du sondage annuel à l'automne dernier, un plan d'action a été élaboré afin d'améliorer encore davantage nos pratiques.

Trois éléments principaux ont été ciblés. D'abord, un manque d'uniformité dans les habitudes d'hygiène des mains avant et après les repas, tant chez le personnel que chez certains résidents ayant besoin d'un léger encadrement. Ensuite, des oublis concernant l'entretien des ongles (coupe et nettoyage) chez certains membres du personnel. Finalement, un besoin de renforcer la sensibilisation sur l'importance d'une bonne hygiène des mains et des ongles et son impact direct sur la prévention des infections.

Pour y répondre, différentes actions sont prévues : rappels et accompagnement lors des repas, renforcement des bonnes pratiques liées aux ongles, ainsi que des activités de sensibilisation auprès du personnel. Ces mesures visent à soutenir chacun dans l'adoption de gestes simples, mais importants.

Nous sommes pleinement engagés à améliorer continuellement nos pratiques afin d'offrir un milieu de vie sécuritaire, sain et respectueux pour tous. Chaque geste compte, et ensemble, nous faisons la différence.

Merci à tous les résidents et les personnes proches aidantes qui ont participé au sondage, vos réponses nous aident à améliorer nos services.



UN NOUVEAU MÉDECIN DANS L'ÉQUIPE DE CÔTÉ-JARDINS

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de Dre Isabelle Collin.

Toutes les équipes sont heureuses de l'accueillir et la remercie de joindre ses compétences et sa bienveillance au service des résidents.

ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE TECHNICIENNE EN DIÉTÉTIQUE

Nous avons le plaisir d'accueillir Chloé Picard, technicienne en diététique.

Elle combinera à la fois des responsabilités cliniques et administratives pour le service alimentaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !

MARIE-CLAUDE ABRAN
DIRECTRICE D'ACTIVITÉ
D'ÉTABLISSEMENT.



*Vous êtes témoin
d'un beau moment, d'une activité ou
d'un geste qui fait la différence pour un résident?*

**N'hésitez pas à nous le partager, nous adorons
publier des images de ce que vivent nos
résidents dans leur milieu de vie!**

Vous pouvez écrire et envoyer vos photos à :
elyse.bisson-gauthier@cotejardins.ca



Coupon repas

Pour les personnes désirant acheter des coupons repas à l'avance, vous pouvez désormais le faire au Bistro.

- Repas complet à 15 \$ (incluant : soupe/plat principal/dessert/boisson).
- Achat individuel ou en carnet de 5 coupons.
- Payable par carte de débit ou carte de crédit uniquement.



La rencontre de bienvenue

LA PROCHAINE RENCONTRE DE BIENVENUE POUR
LES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET LEURS PROCHES SE
TIENDRA LE 11 FÉVRIER, DE 13H30 À 15H00

Ce sera un moment idéal pour vous familiariser avec
les différentes ressources offertes dans votre nouveau
milieu de vie et échanger avec les professionnels qui
viendront se présenter à vous.

Notre conseiller en hébergement et milieu de vie vous
accueillera à l'entrée principale.

Bienvenue aux nouveaux résidents !

C'EST AVEC JOIE QUE NOUS AVONS ACCUEILLI EN JANVIER :

Mme Alice Perreault 3M

Mme Ghislaine Labrecque 2C

Mme Anita Lavoie 5C

Mme Ginette Lebel 2M

M. Serge Larouche 5C

M. Claude Martel 5M

M. Serge Bolduc 2M

M. Yves Boily 5M

Mme Corrine Kerwin 2C

M. Roland Couture 4C

Mme Louise Fiset 2M

Mme Louise Brisson 4C

M. Pierre Gilbert 2C

M. Gilles Maheux 5C

Mme Jeannine Lapointe 4M

Mme Carmen Quirion 3M



Anniversaires des résidents



Armande Hallé	5002	1 ^{er} février	Danielle Beaudoin	4003	12 février
Marcelle Deschênes	4053	3 février	Serge Gagné	1020	16 février
Laurent Coudé	3019	6 février	Jeannine Gauthier	1022	16 février
Paul-André Morin	4026	9 février	Judith Morissette	5003	17 février
Gisèle Poirier	4033	9 février	Charlotte Tremblay	3052	17 février
Lise Cloutier	3044	10 février	Lisette Canuel	3034	18 février
Jean-Yves Robitaille	2050	10 février	Léopoldine Blouin	4009	22 février
Gilles Laforce	5038	10 février	Solange Bonin	5026	23 février
Monique Rousseau	2012	11 février	Ginette Allard	5418	27 février
Louis-G. Caron	2052	11 février	Lise Morency	4005	28 février

Anniversaires des bénévoles

Lucie Morel	5 février
Hélène Boudreault	18 février
Marcelle Dupont	21 février
Gaétan Drouin	25 février

IN MEMORIAM

Mme Pauline Thibault 2M
Mme Madeleine Lavoie 5C
Mme Danielle Brisson 5M
Mme Thérèse Douville 2M
Mme Jeannette Desroches 2C
Mme Monique Marceau 5M
Mme Agathe Breton 2M
Mme Nicole Hamel 4M
Mme Rita Savard 5C
M. Laurent Petit 2C
Mme Marie-Jeanne Marchand 4M
Mme Thérèse Lapointe 3M
M. Gilles Marcoux 3C

La famille de Mme Thérèse Douville tient à remercier Dre Monique Bellemare et tout le personnel du CHSLD Côté Jardins pour les bons soins prodigués.

Mme Thérèse Douville
1930-2026



OFFREZ UN SUPPLÉMENT DE
Bonheur!
AUX RÉSIDENTES ET AUX RÉSIDENTS



FONDATION
Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures
Québec, G3A 0K9
CANADA

Tel: 418 780 8179
Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca www.fondationjhsl-cj.ca



VISITE DE BONHOMME CARNAVAL



L'équipe des bénévoles et Valérie



Mme Langlois



Mme Deschamps et
M. Bouchard



Les amis du CPE Le Colombier



Ray Arsenault,
Pierrette



Mme Rousseau



CARNAVAL
DE QUEBEC





ENSEMBLE, NOUS POUVONS PRÉVENIR LE SUICIDE

Pour vous ou pour un proche

**BESOIN D'AIDE OU
D'INFORMATIONS ?**

LIGNE D'INTERVENTION
POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

1-866-APPELLE (2773553)



Comité des Usagers
CÔTÉ JARDINS

LE COMITÉ DES USAGERS est là pour vous!

N'hésitez pas à communiquer avec nous.

Téléphone : 418 688-1221 poste 1807
Courriel : comite.usagers.cj@cotejardins.ca



Ensemble, protégeons nos aînés et
« SIGNALONS » la maltraitance



418-780-2280 (ABUO) - Ligne interne

